

N° 526 janvier 2014

N°CPPAP 0215s07170

le journal

Fédération FO de la métallurgie

L'efficacité réformiste



www.fo-metaux.org

Les USM fer de lance du développement syndical

Face aux enjeux de la représentativité, les USM sont en première ligne pour donner corps sur le terrain à la stratégie de développement de notre organisation.

EADS - p. 10
FO refuse le chantage

Métaux de Sochaux - p. 14
Toujours aussi combattifs

Rétrospective 2013 - p. 18
Une année de combats

Sommaire



Ce mensuel est le vôtre...

Organe de la Fédération Force Ouvrière de la Métallurgie,

"FO Métaux LE JOURNAL"

est le magazine de tous ses syndicats et de tous ses adhérents.

Si vous voulez qu'il remplisse efficacement son rôle de lien et de reflet de l'actualité, n'hésitez pas à prendre contact avec la rédaction dès qu'un événement le justifie.

Informez-nous des conflits qui surviennent dans votre entreprise et des accords qui y sont signés. Cela donne des éléments de comparaison et rend service à d'autres syndicats, engagés eux aussi dans des discussions. Faites-nous part de vos expériences syndicales.

Pour tout ce qui concerne le journal, appelez la Fédération:

Tél.: 01 53 94 54 27 • Fax: 01 45 83 78 87

Chiffes à connaître :

SMIC horaire brut : 9,53 euros

SMIC brut mensuel : 1445,38 euros

Plafond de la sécurité sociale :

3 129 euros par mois

(pour l'année 2014 : 37 548 euros)

Coût de la vie :

0 % en novembre (- 0,1 % hors tabac);

+0,7 % en glissement sur les 12 derniers mois (+ 0,6 % hors tabac).

Chômeurs : 3 275 200

(catégorie A, au 28 novembre 2013)

Indice de référence des loyers :

124,66 (3^{ème} trimestre 2013).

Taux d'intérêt (17 décembre) :

0,21 % au jour le jour.

3 Editorial

Tokheim : la réflexion, prélude à l'action 15

4 Le dossier

Les USM, fer de lance du développement syndical 4

USM du Calvados : cap sur le développement 5

USM de Seine-et-Marne : faire grandir FO 5

Les USM se lèvent à l'Est 6

Saône- et-Loire : une USM conquérante 7

USM de l'Isère : tenir malgré la crise 7

8 Actualité sociale

Jallais : en attendant la reprise 8

Auvergne Aéronautique groupe : le dialogue social en marche 9

EADS : FO refuse le chantage 10

10 Actualité syndicale

Métaux de Sochaux : toujours aussi combatifs 14

Endel Nord paré à voter 15

Koné : rester numéro 1 16

Coordination Valéo : affiner les revendications 16

Aéroli Méaulte regarde vers l'avenir 17

16 InFOs

Rétrospective 2013 : une année de combats contre l'injustice 18

IG Metall : ensemble pour une vie meilleure 20

L'Europe et l'emploi des jeunes 20

20 Vos droits

Le président du Comité d'Entreprise 21

22 Jeux

Des Métaux et des mots 22



Et toujours l'information en ligne sur...

www.fo-metiaux.com



Ce qui change... et ce qui continue

Avec la nouvelle année, et en cette période de vœux, c'est à la fois l'occasion d'espérer et de tout changer. C'est ce que fait votre journal *FO Métaux* avec sa maquette totalement relookée. Les rubriques sont plus visibles pour une meilleure identification de l'information, une mise en page plus aérée pour une meilleure lisibilité, une présentation graphique plus attrayante pour renforcer l'attrait du support et une affiche centrale avec des codes visuels retenant davantage l'attention. Le nouveau *FO Métaux*, fort de sa modernité, possède donc tous les atouts pour servir l'image dynamique de notre organisation.

Cette nouvelle formule que vous avez entre les mains s'inscrit dans la démarche de modernisation de notre communication que la Fédération avait déjà mise en œuvre avec un nouveau logo, un matériel syndical renouvelé et la refonte de notre site internet. Au passage, nous remercions celles et ceux qui nous ont permis d'arriver à ces évolutions. Nous espérons que cette nouvelle formule vous plaira et nous souhaitons à nos fidèles lecteurs, ainsi qu'à leurs proches et amis, une très bonne année.

Un petit retour sur 2013, avec notamment le fait d'avoir terminé l'année en signant l'accord national en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap dans la branche de la métallurgie. Depuis 2005, nous revendiquons une négociation sur ce thème. L'UIMM a enfin répondu favorablement à notre demande, c'est une première étape. Nous avons obtenu un accord impératif, ce qui veut dire que les entreprises ne pourront pas déroger à l'accord national. Il impulse une politique globale en faveur de l'insertion professionnelle et de l'emploi des personnes handicapées, avec un volet sur la prévention. Il prévoit également d'améliorer le taux d'emploi de ces personnes dans la branche.

L'accord fixe trois priorités dans la branche : 1, mener une action de sensibilisation des entreprises à l'emploi des personnes handicapées

avec une campagne d'information et de communication, présentant notamment aux salariés l'intérêt qu'ils peuvent avoir à faire reconnaître leur qualité de travailleur handicapé ; 2, mettre en place de partenariats ciblés avec l'Agefiph pour des actions adaptées, y compris au niveau territorial ; 3, assurer le suivi de ces actions, notamment en partageant les pratiques innovantes des entreprises de la branche.

L'accord met également en place des dispositifs pour améliorer l'accès des personnes handicapées à la formation professionnelle. Nous avons aussi obtenu deux points clés : le premier, toujours dans le cadre de la formation, permettra d'adapter les modalités de passage des CQPM (certificats de qualification professionnelle de la métallurgie) en accordant un temps supplémentaire aux examens et le second prévoit une autorisation d'absence sans perte de salaire pour les salariés entamant des démarches administratives pour être reconnu travailleur handicapé ou faire renouveler cette reconnaissance.

FO Métaux a toujours défendu les intérêts de l'ensemble des catégories de salariés. Avec cet accord, la Fédération tenait à apporter des garanties supplémentaires aux salariés en situation de handicap.

Grâce à FO Métaux, la politique contractuelle et conventionnelle continue. Et ça, ça ne changera pas. Dans ce but, il est vital que les salariés adhèrent encore plus nombreux à notre organisation syndicale libre et indépendante des partis politiques.



Organe officiel de la
Fédération confédérée FO
de la Métallurgie

Directeur de la publication :
Frédéric Homez

Imp.Spéciale FO Métaux
N° de CPPAP: 0215s07170

Rédaction : ADH

Publicité : PMV
9, rue Baudoin, 75 013 Paris

Contact :
01 53 94 54 00
contac@fo-metiaux.fr

Les USM, fer de lance du développement syndical

Relais départementaux de notre Fédération et point de rassemblement des métallos au plus près du terrain, les USM ont vu, depuis leur création, leur rôle s'accroître et leur importance dans la mise en œuvre des mots d'ordre de notre organisation devenir primordiale. Aujourd'hui, elles sont au cœur de la stratégie de développement syndical de FO Métaux dans le combat pour la représentativité et consacrent une large partie de leur réflexion et de leurs actions à faire grandir le syndicalisme réformiste. Explications.

Depuis la loi de 2008 sur la représentativité, le paysage syndical est en recomposition permanente et les USM sont en première ligne pour accroître le poids de notre organisation et son implantation locale. Régulièrement, les responsables d'USM se réunissent pour une journée consacrée au rôle et aux objectifs de ces structures. Les dossiers à traiter et les évolutions en découlant pour les USM n'ont d'ailleurs pas manqué ces dernières années, notamment sur la période 2010-2011 : mettre à jour leurs statuts pour les protéger juridiquement dans le cadre de la représentativité, mettre leur trésorerie en conformité avec la nouvelle législation sur la transparence financière, renforcer leur financement, organiser leur participations aux Commissions Paritaires Régionales de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPREFF) et aux Commissions de validation des accords, accentuer leur coordination au niveau régional... Si FO est l'organisation qui signe le plus grand nombre d'accords, c'est notamment grâce à la participation des USM à de nombreuses négociations territoriales. Sur la même période, six nouvelles USM ont vu le jour, en

Charente-Maritime, dans le Cher, les Côtes d'Armor, le Doubs, les Yvelines et les Deux-Sèvres. De plus, seize nouveaux responsables départementaux sont à présents en place. Ils représentent la Fédération dans les négociations départementales et sont le ferment d'autant de créations potentielles d'USM dans la perspective d'un maillage complet du territoire.

En 2012, les USM ont tenu un rôle essentiel dans la campagne pour les élections

dans les TPE (Très Petites Entreprises) dans le cadre de la représentativité. Les résultats de notre organisation, qui a conforté sa troisième place dans le paysage syndical, doivent d'ailleurs beau-

coup à leur implication et à leur mobilisation. Comme l'a souvent rappelé le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez : « La loi de 2008 nous a contraint à devenir une machine de guerre électorale, et les USM sont en première ligne pour mener ce combat. » Pas le temps de souffler d'ailleurs. A peine les scores de la représentativité connus pour 2013, un nouveau compte à rebours s'enclenchait pour la représentativité, qui sera à nouveau calculé en 2017.

Dans cette perspective, et comme cela a été entériné lors de la journée des USM du 5 septembre, qui avait notamment vocation à cerner les nouveaux enjeux de la représentativité, ces dernières vont donc prendre une part encore plus active au développement syndical, qui est plus qu'une nécessité pour notre organisation. Le secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie l'avait clairement expliqué à cette occasion : « Face aux récentes évolutions législatives et réglementaires qui pourraient bien fragiliser l'édifice contractuelle bâtie par notre organisation, nous devons agir pour assurer la pérennité de ce que nous avons accompli. Pour y parvenir, nous devons à tout prix poursuivre et amplifier notre développement. » Un objectif que toutes les USM ont placé au centre de leurs préoccupations, et notamment de leurs assemblées générales annuelles...

Une coordination régionale plus forte

Face aux nombreuses missions des USM et des membres de leurs bureaux, la Fédération a initié une démarche afin de faire des réunions des USM par région en complément de leur journée annuelle. Ce faisant, il s'agit de renforcer les liens entre les structures d'une même région, de partager la réflexion sur des problématiques communes spécifiques à une zone géographique et s'aider mutuellement en fonction des dossiers. Ce sont les secrétaires fédéraux, chacun en charge d'une région, qui organisent et animent ces réunions.



Les responsables d'USM, déterminés à faire grandir notre organisation.

USM du Calvados : cap sur le développement



Les militants du Calvados se sont retrouvés à Caen le 18 octobre pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Stéphane Bigot et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro.

Si la réunion était essentiellement consacrée à la question du développement syndical, les échanges ont également porté sur la situation dans le département, avec la présence de représentants d'entreprises telles que PCA, Tokheim, KME, Inteva, Donaldson ou encore Faurecia. Le tour d'horizon a même dépassé les frontières du Calvados puisqu'étaient présents des métallos de l'Orme et de la Manche, deux départements qui n'ont pas encore d'USM. C'est un tableau assez contrasté qui a été brossé, la situation des différentes entreprises étant plus ou moins préoccupante en fonction du secteur d'activité dans lequel elles évoluent, avec par exemple un contexte un peu plus tendue dans l'automobile. Dans la lignée de la journée des USM du 5

septembre, Stéphane Bigot a présenté une cartographie du département détaillant la présence de notre organisation et pointant les implantations sur lesquelles se renforcer, expliquant qu'il fallait utiliser tous les outils mis à disposition des militants par la Fédération pour faire grandir FO. Il a également rappelé qu'il fallait utiliser le fichier INSEE acheté par FO Métaux et les données du système MARS pour cibler plus efficacement les entreprises dans lesquelles s'implanter, notamment en vue de faire progresser notre représentativité au niveau du département. Paul Ribeiro a complété le propos et ajouter qu'une nouvelle réunion aurait lieu début 2014 pour faire un point sur cette démarche de développement syndical et la renforcer.

USM de Seine-Maritime : faire grandir FO

Les métallos de Seine-Maritime se sont retrouvés le 14 novembre dans les locaux de l'Union Locale de Rouen pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Yanis Aubert et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro.

Le tour de table a dévoilé une situation compliqué dans le département, qui a payé un lourd tribut à la crise en termes d'emplois dans la métallurgie. Comme dans de nombreux bassins industriels, quelques grandes sociétés font figure de locomotive économique et s'en sortent plutôt bien, mais le reste du tissu entrepreneurial a souffert. Malgré les fermetures d'entreprises et une pression toujours plus grande sur les salariés, notre organisation a pourtant su agir pour limiter la casse sociale dans un contexte difficile et les métallos s'en sont félicités. Les militants ont d'ailleurs su faire bien plus puisqu'ils ont créé quatre nouveaux syndicats (succursale Renault Le Havre, Lincoln Electric Grand-Quevilly, Legrand Normandie Malaunay et WM Automotive) et trois sections syndicales (Lefebure Quevilly, Luçonnoise de montage Le Havre et Autoliv Gournay-en-Bray).

La réunion a aussi permis de revenir sur les nombreux accords collectifs que l'équipe de l'USM a négociés et signés ainsi que sur son activité au sein de la CPREFP (commission régionale de l'emploi et de la formation professionnelle). Suite à la journée des USM du 5 septembre, l'équipe a fait le point sur la stratégie de développement syndical et les avancées sur le ci-



blage des entreprises dans lesquelles viser l'implantation, et s'est accordée sur la nécessité de muscler cette démarche.

Le nouveau bureau

Le nouveau bureau élu est composé de Yanis Aubert (secrétaire), Didier Dumont (secrétaire adjoint), Patrick Marical (secrétaire adjoint), Séverine Devaux (trésorière), Michel Fourneaux (trésorier adjoint) et Philippe Decrouille (archiviste).

Les USM se lèvent à l'est

Ce n'est un secret pour personne, le développement syndical est la première des priorités pour notre organisation. Le 5 septembre, lors de la journée des USM, l'ensemble des responsables d'USM s'étaient réunis autour de l'équipe fédérale et de son secrétaire général Frédéric Homez pour se mettre en ordre de bataille, fixer des objectifs de développement et arrêter méthodes et stratégie pour les atteindre. Sous la houlette du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, les USM des régions de l'est (Lorraine, Champagne-Ardenne et Franche-Comté) se sont donc réunis pour se coordonner sur ce dossier.

Au regard des résultats obtenus dans chaque département en termes de représentativité syndicale, il faut savoir qu'un pour cent (1 %) représente, en pratique, moins de 80 voix. Comment faire pour les conquérir ? C'était tout l'objet des réunions qui ont rassemblé les responsables des USM de l'est récemment. Le 17 octobre, ce sont les responsables des USM du Jura, du Doubs et de Haute-Saône (région Franche-Comté), qui se sont retrouvés à l'UD du Doubs, à Besançon. Le 23 octobre, c'était au tour des responsables des USM des Vosges, de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse et de la Moselle (région Lorraine) de se réunir à l'UD de Nancy. Enfin, le 13 novembre, ce sont les responsables des USM des Ardennes, de la Marne, de l'Aube et de la Haute-Marne (région Champagne-Ardenne) qui se sont rassemblés à l'UL de Châlons-en-Champagne, à chaque fois autour du secrétaire fédéral Frédéric Souillot, à raison de deux membres du bureau de chaque USM par réunion.

« Dans la lignée de la journée des USM du 5



En Franche-Comté, les USM se mettent en ordre de marche pour le développement syndical.

septembre, il s'agissait d'examiner ensemble les solutions de développement syndical existantes ainsi que celles que nous pouvions mettre au point afin de renforcer le poids de notre organisation partout où nous sommes et de nous implanter là où nous ne sommes pas », résume Frédéric Souillot. Ces réunions ont notamment permis de voir avec ces responsables de terrain de quelles manières ils entendaient mener à bien cette mission, mais aussi de mieux prendre en compte les spécificités propres à chaque territoire et de mettre au centre de la démarche le fichier INSEE des entreprises mis à la disposition des USM par la Fédération. Et les idées ne manquent pas ! Des plans d'action spécifiques à chaque département seront d'ailleurs prochainement mis en place. Mais il ne s'agit pas seulement de se fixer des objectifs et des méthodes ; une des ambitions de ces réunions étaient aussi d'initier un mode de travail, d'amener les USM à agir en plus étroite collaboration, à l'instar de ce qu'elles font déjà au sein des commissions paritaires régionales de l'emploi et de la formation professionnelle (CPREFP). « La démarche n'est certes pas facile mais elle est aussi innovante que nécessaire, assure le secrétaire fédéral. Notre organisation sera aux côtés des USM pour les aider à impulser cette dynamique et à la faire vivre. »



Les métallos lorrains renforcent leurs liens pour mieux développer notre organisation.

Saône-et-Loire : une USM conquérante

Les métallos de Saône-et-Loire se sont réunis en nombre à l'Union Locale de Chalon-sur-Saône le 20 novembre pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Patrick Martin, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez et du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot.

Si la situation syndicale est plutôt bonne dans le département, les participants n'en sont pas moins conscients des enjeux existants en termes de développement pour notre organisation et de la nécessité de renforcer la présence de FO sur les terres de Saône-et-Loire. Chez plusieurs poids-lourds économique du département, le syndicalisme réformiste progresse. Notre organisation pèse 55% chez Areva et compte se renforcer lors des élections de l'été 2014. Snecma Le Creusot enregistre de nouvelles adhésions et l'équipe FO y poursuit un solide travail de terrain. Chez Schneider Mâcon, notre organisation est passée de 12% à 36 % lors du dernier scrutin. Dans d'autres entreprises, comme FPT Bourbon-Lancy où le passage à la norme Euro6 amène les salariés à se demander si le volume de nouveaux moteurs compensera ou non celui des anciens, la situation est parfois plus préoccupante.



Très présente dans le département, notamment au travers des réunions et négociations paritaires, l'équipe de l'USM porte efficacement les revendications de notre organisation et compte bien poursuivre le développement syndical pour atteindre la moyenne nationale de FO en termes de représentativité. Jean-Yves Sabot a proposé que la question du développement syndical fasse l'objet d'un travail spécifique au premier semestre 2014, en lien avec les autres USM de Bourgogne (invitées à cette AG), prolongement d'un travail régional entamé depuis plusieurs années. Frédéric Homez est intervenu pour un point sur l'actualité nationale et les dossiers mobilisant notre organisation. Il a tout particulièrement développé les négociations en cours et à venir dans la métallurgie et les enjeux auxquels se trouve confrontée notre organisation. Il a également félicité les métallos du département pour la qualité de leur travail syndical et leur implication dans la vie de FO.

USM de l'Isère : tenir malgré la crise

C'est à l'UD de Grenoble que les métallos isérois se sont retrouvés le 4 novembre pour l'assemblée générale de leur USM autour de leur secrétaire Salvatore Reale, et en présence du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot et du secrétaire de l'UD38 Jean-Pierre Gilquin.

La réunion a été l'occasion de faire le point sur les actions de FO dans le département, et en particulier dans le domaine de la politique conventionnelle, avec les projets de refonte de la convention collective de l'Isère. Le rapport d'activité présenté aux militants a également passé en revue les différents leviers utilisés par l'USM pour aider les syndicats FO du département. Et ces derniers en ont bien besoin, car la situation de la métallurgie en Isère, comme dans de trop nombreux autres territoires, est difficile. Les entreprises pâtissent toujours des conséquences de la crise et plusieurs affrontent actuellement des plans de sauvegarde de l'emploi.

Dans ce contexte, peser davantage est primordial. C'est pourquoi une large partie des travaux a été consacrée au développement syndical, dont notre organisation a fait une priorité. Comme l'expliquait Salvatore Reale : « Nos



effectifs sont stables mais nos efforts de syndicalisation ont pour l'instant du mal à payer. Nous agissons cependant partout où nous le pouvons.» Afin de poursuivre la réflexion et l'action sur le thème du développement syndical, Jean-Yves Sabot a proposé qu'une réunion statutaire de l'USM se tienne au premier semestre 2014 sur la question, en prévision d'une réunion de l'ensemble des USM de la région Rhône-Alpes qui devrait suivre peu après, afin de repenser le développement syndical au niveau régional.

Jallais : en attendant la reprise

Evoluer dans un secteur en bonne santé, disposer de savoir-faire reconnus, d'un carnet de commande bien garni et de solides clients, et passer malgré tout par la case « redressement judiciaire », c'est possible. Les salariés de l'équipementier aéronautique Jallais, près de Nantes, en font la cruelle expérience. Des pistes de reprise sont néanmoins en vue.



Pour les 178 salariés de Jallais, équipementier de rang 1 pour Airbus non loin de Nantes, qui lui fournit l'essentiel de ses revenus, mais aussi d'Aéroli et de Dassault aviation, et dont la production va de la pièce élémentaire aux sous-ensembles complexes pour l'aéronautique et le spatial, l'année 2013 n'aura pas été celle de tous les records, bien au contraire. En effet, c'est dans l'attente d'un repreneur qu'ils ont passé les fêtes de fin d'année. Que s'est-il passé pour que cette entreprise au carnet de commandes bien remplie et positionnée dans une branche dont la santé économique est éclatante fasse une telle sortie de piste ?

Le début des ennuis de Jallais remonte à octobre 2012, avec la défaillance puis la liquidation de sa filiale bâtiment. L'événement accélère les difficultés rencontrées par l'entreprise, qui s'expliquent également par « des problèmes de gestion, d'investissements mal maîtrisés, des services comptables et financiers insuffisants », explique le délégué syndical FO Laurent Pelloquin.

Sauvetage

Majoritaire dans l'entreprise, notre organisation avait déjà tiré la sonnette d'alarme en 2010, inquiète de voir la rentabilité se dégrader et entraîner de sérieux problèmes de trésorerie, jusqu'à creuser des dettes fiscales et sociales conséquentes. Un audit est commandé. Deux autres suivront en 2011 et 2012.

Mais malgré un recentrage à Sainte-Luce-sur-Loire et l'arrêt de la branche bâtiment en 2012, les pertes courent toujours en 2013 et le 6 juin, la société se retrouve placée en redressement judiciaire... Puis, le 27 novembre, le tribunal de commerce de Rennes prolonge la période d'observation de quatre mois et fixe aux candidats à la reprise jusqu'au 31 janvier pour déposer leur offre.

Plusieurs candidats se seraient montrés intéressés. En attendant, l'équipe FO suit le processus de près et informe les salariés. Une réunion en ce sens s'est d'ailleurs tenue quelques jours avant l'audience au

tribunal de commerce de Rennes, avec la participation du secrétaire fédéral en charge de l'aéronautique Philippe Fraysse, du secrétaire de l'USM de Loire-Atlantique Patrice Pambouc et du secrétaire du syndicat FO d'Airbus Nantes Michel Pontoizeau. « Heureusement que dans cette épreuve nous sommes soutenus par la Fédération FO de la métallurgie, nos amis d'Airbus Nantes, l'USM et l'UD, se félicite Laurent Pelloquin. Il est impératif que toutes les mesures, toutes les issues envisageables les plus adaptées soient prises afin de pérenniser l'outil de travail et les emplois de tous les salariés de Jallais, d'autant qu'ils évoluent dans un secteur -l'Aéronautique- pourtant porteur d'emplois. » Cependant, au regard de la comptabilité analytique mise en place depuis l'ouverture de la procédure de redressement judiciaire le 6 Juin 2013, force est de constater que certaines activités de la société Jallais souffrent de déséquilibres d'ex-



Les attentes des salariés de Jallais vis-à-vis de notre organisation n'ont pas été déçues.

ploitation. La question de la reprise de l'entreprise ne sera donc pas sans douleur, et notre organisation sera particulièrement vigilante, afin de protéger les intérêts des salariés et d'obtenir des garanties sur la pérennité du site.

L'ex filiale de Jallais, Dionyx, également sous-traitant d'Airbus, pris dans la tourmente de sa maison mère, a quant à elle été reprise à la mi-novembre par Daher avec l'ensemble de ses salariés de Malville.

Auvergne Aéronautique groupe : le dialogue social en marche



L'équipe FO d'Auvergne Aéronautique groupe a su se faire entendre.

Les 450 salariés d'Auvergne Aéronautique reviennent de loin. L'année 2013, qui avait pourtant bien mal commencé pour cette société située à Aulnat (Puy-de-Dôme) spécialisée dans la chaudronnerie aéronautique - fabrication (80 % du chiffre d'affaires) et réparation de pièces et sous-ensembles chaudronnés pour le compte des principaux donneurs d'ordre de l'industrie aéronautique, se termine sur des NAO signées à 1,4 % d'augmentation générale, une augmentation individuelle de 0,9 % (2,1 % pour les ingénieurs et cadres), des primes d'assiduité et de production qui seront intégrées au salaire de base début 2014,

prime sur objectif au mois de décembre et la prise en compte de propositions de notre organisation pour la négociation 2014, comme la mise en place d'un régime prévoyance ou d'une grille de salaire pour les collègues ouvrier et ETAM. Comme l'explique le délégué syndical FO Georges Boyer : « Depuis la reprise de l'entreprise par ACE Management, un vrai dialogue social s'est instauré car la direction, notamment grâce à FO, en a compris l'utilité. »

Une belle victoire du syndicalisme réformiste, et un soulagement pour les salariés, qui avait vu la société passer très près du crash en début d'année. Le sauvetage, mené avec le soutien des princi-

aux clients - Airbus et Eurocopter - ainsi qu'avec l'aide de la région Auvergne et des services de l'Etat, s'était accompagné d'une injection d'argent frais de 12 millions d'euros, apporté par Aérofund II, un fonds d'investissement dédié au secteur

aéronautique géré par ACE Management. L'opération avait permis de rétablir les équilibres financiers de l'entreprise et de régler les fournisseurs. Pour les sociétés Airbus et Eurocopter, parmi les principaux clients de l'entreprise, éviter le naufrage d'Auvergne Aéronautique était primordial. « Sans les pièces fournies par l'entreprise auvergnate, nous aurions été bloqués dans notre chaîne de fabrication, compte-tenu de leur savoir-faire spécifique », avait alors expliqué Airbus. Aujourd'hui, l'avenir sourit à l'entreprise et notre organisation y poursuit son développement, notamment en se renforçant sur le site d'Auxerre, où des élections professionnelles se tiendront début 2014.

Bulletin d'adhésion

Je désire adhérer au syndicat FO Métaux le plus proche ou prendre contact avec FO Métaux :

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Tél. :

Entreprise :

A retourner à :

Fédération FO de la Métallurgie
9 rue Baudoin - 75013 Paris
Tél. : 01 53 94 54 00

EADS : FO refuse le chantage

Que faire quand un fleuron de l'industrie à la santé éclatante et au carnet de commandes plein annonce un plan de restructuration supprimant 5 800 emplois dont la seule finalité est d'augmenter les dividendes versés aux actionnaires ? S'insurger et agir pour défendre l'emploi et l'industrie face à la logique financière, répond FO Métaux. C'est tout le sens du combat qui vient de débiter chez EADS. Explications.



Le nom EADS va-t-il remplacer le mot paradoxe dans le dictionnaire ? Depuis le 9 décembre, il est permis de se poser la question. Car après tout, comment qualifier autrement la situation d'un groupe dont le carnet de commandes est plein (il représente 700 milliards d'euros), surtout après les commandes record enregistrées au salon de Dubaï en novembre, et qui dégage d'importants bénéfices, mais qui choisit néanmoins d'annoncer un plan de restructuration sur trois ans devant aboutir à supprimer 5 800 postes, dont 1 700 en France ? Certes, les premiers signes étaient visibles fin juillet, lors de l'annonce de la fusion à partir de janvier 2014 de trois filiales d'EADS, Astrium, Cassidian et Airbus Military, dans une seule branche baptisée Airbus Défense et Espace. Car derrière l'objectif affiché de rendre plus visible cette activité qui figure à la deuxième place européenne derrière l'anglais BAE avec 14 milliards d'euros de chiffre d'affaires, il paraissait évident que l'ambition de ce rapprochement était aussi de dégager des synergies et des économies d'échelle entre les trois sociétés. Mais pour notre organisation, majoritaire au sein du groupe, le procédé est inacceptable. Avec « un résultat opérationnel de plus de 2 milliards d'euros et un carnet de commande de 700 milliards d'euros, le groupe EADS a les moyens de se réorganiser sans faire supporter aux salariés et à la collectivité le poids de ses décisions », estime le coordinateur FO d'EADS Yvonnick Dreno. D'autant que le lendemain de l'annonce, EADS dévoile un peu plus ses intentions en brandissant la menace de licenciements secs, sauf si elle obtient des accords de compétitivité – traduire par « modération salariale et augmentation du temps de travail » – rapidement. Le motif avancé par la direction du groupe est laconique et en serait presque risible si tant d'emplois n'étaient pas en jeu : « Ne rien faire serait irresponsable et entraînerait une situation beaucoup plus grave pour nos employés et pour la performance du groupe d'ici deux ans. » De fait, l'opération a surtout vocation à permettre à EADS d'atteindre l'in vraisemblable objectif qu'il s'est fixé : une rentabilité globale de 10 % en 2015. Le 11 décembre, le groupe abat sa dernière carte et dévoile l'objectif qui sous-tend toutes ces annonces : toute la manœuvre est au service d'une politique de dividende ambitieuse, devant atteindre un ratio de l'ordre de 30 % à 40 % des bénéfices versés aux actionnaires.

Risques d'embrassement

Notre organisation a toujours été réaliste et connaît parfaitement le fonctionnement d'une entreprise industrielle comme EADS. FO sait qu'une Direction Générale a pour obligation d'avoir une vision sur l'avenir et qu'elle doit organiser l'entreprise en fonction des réalités présentes et futures. « Mais jamais nous n'accepterons que l'entreprise devienne une sorte de jouet aux mains d'un système boursier et au sein de laquelle les salariés ne sont plus considérés comme les acteurs majeurs », s'est insurgée notre Fédération.

Résultat : lors du comité national France d'EADS, le 13 décembre, l'ensemble des organisations syndicales a claqué la porte à l'initiative de FO Métaux. « C'est la première fois que cela arrive depuis l'existence de notre groupe. Trop, c'est trop, nous avons quitté la salle de la séance plénière du comité national France, jamais nous n'avons été confrontés à de tels agissements de notre direction générale », a expliqué Yvonnick Dreno. Condamnant « la violence des annonces et le chantage immédiat exercé sur les organisations syndicales auxquelles il est demandé de négocier la baisse des coûts salariaux contre des emplois », notre organisation a également dénoncé cette approche inédite au sein du groupe et a lancé « un avertissement solennel » sur « les risques d'embrassement social qu'encourt le groupe ». Le début de l'année 2014 s'annonce tendu, mais les salariés d'EADS savent qu'ils peuvent compter sur notre organisation pour défendre leurs intérêts et leurs emplois.



Les représentants FO des sociétés d'EADS lors de leur dernière coordination à la Fédération.

accords de compétitivité – traduire par « modération salariale et augmentation du temps de travail » – rapidement. Le motif avancé par la direction du groupe est laconique et en serait presque risible si tant d'emplois n'étaient pas en jeu : « Ne rien faire serait irresponsable et entraînerait une situation



Mutuelle
MIASC
www.mutuelle-miasc.fr



Vous êtes à la recherche
d'une mutuelle à **taille humaine**
ayant les **valeurs mutualistes**
et ce, **sans aucune discrimination ?**

La mutuelle MIASC
est faite pour vous...

Vous avez besoin de vous assurer ?

Forte de 45 ans d'expérience dans le domaine de la santé, nous vous proposons un large éventail de couverture santé que vous soyez en Individuel, en famille, que vous ayez – de 25 ans ou bientôt retraité, la **mutuelle MIASC** répond à vos besoins.

Vous êtes déjà assuré ?

Découvrez nos renforcements grâce à nos **Options sur-complémentaires RO-14/RO-15**. De nombreuses conventions ont été mises en place auprès des acteurs de santé, ce qui vous permet de bénéficier du tiers payant (hôpital, opticien, dentiste...)



**Bien se soigner
doit rester
à votre portée !**

www.mutuelle-miasc.fr



MIASC - 38, rue Louis Rouquier 92532 LEVALLOIS PERRET CEDEX
Tél : 01 47 33 02 69 • Fax : 01 47 33 40 96 • courriel : contact@mutuelle-miasc.fr



EMPLOI

CONDITIONS DE TRAVAIL

SALAIRES

RENOUVEAU INDUSTRIEL

TRAVAIL PAR FILIÈRE

CONSEIL NATIONAL DE L'INDUSTRIE

BANQUE
PUBLIQUE D'INVESTISSEMENT



FO MÉTALLIX

**FUMIATAUA
SOUHAITE A TOUS
LES METAILLIERS
ET A LEUR FAMILLE
UNE EXCELLENTE
ANNEE 2014**



***Informez-vous et soutenez-nous
dans ce combat quotidien !***



Pour tout renseignement, contactez votre délégué FO Métaux

Métaux de Sochaux : toujours aussi combatifs

Terre d'automobile, le pays de Montbéliard est largement touché par les conséquences de la crise, qui affectent durement le secteur. Heureusement, notre organisation est présente sur ce territoire au travers des Métaux de Sochaux et contribue, par son action, à atténuer les chocs et à protéger les salariés.



Les militants FO de Sochaux et ses environs se sont retrouvés le 15 novembre pour la soixantième assemblée générale de leur syndicat des Métaux autour de leur secrétaire Pascal Pavillard, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Jean-Yves Sabot, du délégué syndical central FO PCA Christian Lafaye, du secrétaire de l'UD de Belfort Christian Chambon et de son homologue du Doubs René Michoulier.

Une large partie des échanges ont été consacrés à la situation économique, industrielle et sociale du site de PCA à Sochaux, véritable locomotive de ce territoire. Pascal Pavillard est revenu sur les principaux événements intervenus depuis décembre 2012, alors que les ventes du groupe étaient en chute libre et que les salariés connaissaient de nombreux jours de chômage, heureusement compensés pour une large part par le dispositif d'APLD, négociée en juin 2010 par notre organisation. Il a ensuite rappelé le travail de réflexion et de proposition effectué par FO en janvier au travers d'un Livre blanc proposant des solutions concrètes pour sortir le Groupe PSA de la crise, alors qu'au même

moment le groupe annonçait un plan de restructuration pour le mois d'avril, et qui devait notamment se traduire par la disparition de 576 postes sur Sochaux.

Les effets de ce Livre blanc ne se sont d'ailleurs pas fait attendre, puisque suite à sa

parution, la direction a

créé le concours « Cost Buster » qui a permis aux salariés de donner leurs idées pour faire des économies sur nos véhicules. « D'ailleurs certains camarades présents dans cette salle se sont bien illustrés lors de ce concours, bravo à eux, a commenté Pascal. Ce concours a été une réponse partielle à notre Livre blanc, mais la balle reste dans le camp de la direction car nous attendons tou-



jours des réponses précises à nos questions », a-t-il néanmoins nuancé. Le début d'année 2013 s'est poursuivi dans une certaine morosité, avec des augmentations générales à 0, eu égard au déficit abyssal du groupe. Pourtant, malgré les difficultés économiques, notre organisation a réussi à obtenir, via le nouvel accord d'intéressement, le versement de plus de 200 euros aux salariés ! Et février voit l'annonce d'une bonne nouvelle : les remplaçantes des 3008 et 5008 seront développées et produites à Sochaux. Ce projet, baptisé P8, garantit plusieurs années de travail pour les Etudes et le système 2.

Une année chargée

Manifestations contre l'ANI du 11 janvier, débats sur la mutuelle, négociations sur le « nouveau contrat social », résultats de la représentativité, arrivée de la nouvelle 308 (que Sochaux sera seule à fabriquer) sur le système 1 ; au fil des mois, les dossiers se sont succédés et l'équipe des Métaux n'a pas eu un instant de répit. Ils ont également été aux côtés de leurs camarades de SENSE, anciennement PSA, dont les salariés ont vu leurs droits « bousculés » par une direction bien décidée à faire de cette entreprise un sous-traitant comme les autres. Pascal est revenu sur la récente signature du « nouveau contrat social », sur lequel il a rendu hommage au travail accompli par le délégué syndical central Christian Lafaye et les négociateurs FO. « C'est l'accord du courage car quand notre entreprise est en difficulté, il faut bien que nous, syndicat responsable, affrontions la vérité en face, a-t-il déclaré. Bien sûr que cet accord ce n'est pas que du bon, mais c'est avant tout un accord qui préserve nos emplois. » Pour mémoire, l'automobile représente 40 000 emplois dans le Pays de Montbéliard. Jean-Yves Sabot est intervenu pour un point sur le secteur automobile, revenant sur l'implication de notre organisation dans les différents dispositifs de la filière, tandis que Frédéric Homez a apporté un éclairage sur l'actualité nationale et les dossiers brûlants du moment.

Tokheim : la réflexion, prélude à l'action

Les métallos de Tokheim, équipementier spécialisé dans les solutions de distribution de carburant, se sont réunis du 26 au 28 octobre à Paris, pour leur coordination semestrielle autour de leur délégué syndical central Yannick Dosne, et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller. Plusieurs retraités ayant eu des mandats chez Tokheim étaient présents, ainsi que des délégués de TSA.

Quelle est la situation de Tokheim ? Contrastée, auraient pu répondre les participants. S'ils ont pu se réjouir du renouvellement du contrat avec Total et de l'arrivée de nouveaux clients –événements qui vont permettre des créations d'emplois–, le fait est que la forte concurrence sur le marché de la maintenance et la pression des donneurs d'ordre conduit à tirer les prix vers le bas... Au-delà de ces considérations économiques, les échanges ont permis d'aborder de nombreux dossiers, tels que la nouvelle répartition de la charge de travail en France, les nouveaux contrats de maintenance globale CRIBE (Contrat Réseau Image Bâtiment Électricité), les questions de formation, l'amalgame entre les relevés hebdomadaires de la direction et l'avenant à l'accord de temps de travail, la géolocalisation qui inquiète une large partie des



salariés, les questions de temps de trajet et de temps de travail, le stress au travail...

Afin de mieux partager leurs réflexions et de pouvoir fixer ensemble les lignes qui guideront leurs actions et positions pour les mois à venir, les participants se sont répartis au sein de quatre groupes de travail : résolution et cahier revendicatif, sécurité, syndicalisation, prime d'intéressement (avec le concours du cabinet Syncéa). Les conclusions de ces travaux ont été présentées et partagées en fin de coordination. Eric Keller est pour sa part intervenu sur l'actualité nationale, et notamment sur les retraites et le compte pénibilité qui devrait s'ouvrir en 2015, et sur le dossier de la réforme fiscale. Il a également abordé la question de l'emploi au niveau de la branche et s'est félicité de la signature des métallos de Tokheim sur le contrat de génération.

Endel Nord paré à voter

A quelques semaines des élections professionnelles, les métallos d'Endel groupe, spécialiste de la maintenance industrielle, se sont retrouvés à Saint-Amand-les-Eaux pour leur assemblée générale autour de leur secrétaire Patrick Tirlemont et en présence du secrétaire fédéral Paul Ribeiro.

En prévision de ce scrutin qui porte sur la zone nord du périmètre du groupe, les militants ont établi et adopté les listes électorales à la majorité, organisant leur présence sur les trois collèges et représentants les différents sites d'Endel Nord. Ils sont également revenus sur les avancées réalisées au sein de l'entreprise grâce à l'action de notre organisation et qu'ils ne manqueront pas de mettre en avant pour convaincre les électeurs de faire confiance à FO. Augmentations générales, intéressement, participation à la mutuelle, sans oublier des mouvements quand cela était nécessaire sur le dossier de la sécurité et sur les conditions de travail : l'équipe a su être sur tous les fronts et défendre les intérêts des salariés avec constance et efficacité.

« Alors que les élections professionnelles constituent un moment important dans le cadre d'une démarche de développement syndical, les métallos d'Endel Nord peuvent se targuer d'un bilan positif et compter sur une équipe qui s'est renforcée », a commenté Paul Ribeiro. Après avoir évoqué les possibilités de formation pour les nouveaux militants qui viennent régulièrement rejoindre les rangs de FO, les participants ont constitué une équipe resserrée



qui s'est vue confier comme mission d'aller au contact des salariés porter le message de notre organisation sur les différents sites d'Endel Nord.



Koné : rester numéro un



Les délégués FO de l'ascensoriste Koné se sont retrouvés en nombre à la Fédération, à Paris, pour leur coordination annuelle le 5 décembre autour de leur délégué syndical central Cédric Zielinski et en présence du secrétaire fédéral Eric Keller.

Les discussions ont porté sur la situation de l'entreprise, et notamment sur les NAO qui viennent de débiter chez KONE, sur lesquelles les délégués ont engagé la réflexion sur la stratégie à adopter et les revendications à porter. Les résultats de l'entreprise ont été examinés, et s'ils sont en progression, les participants ont été d'accord pour considérer qu'il n'en fallait pas moins rester vigilants. Ils ont également évoqué l'accord d'intéressement, dont le seuil, qui était trop élevé pour obtenir un déclenchement les années précédentes, a été renégocié par FO, ce qui va permettre de débloquer l'intéressement pour 2014.

Eric Keller est intervenu pour un point sur le secteur, qui vit dans l'attente d'une décision concernant un éventuel report d'un an de la loi SAE de 2003, qui est à la base du dynamisme

du secteur depuis 10 ans. Revenant sur les interventions de notre organisation auprès des pouvoirs publics dans ce dossier, il a rappelé que des modifications de cette loi pourraient menacer jusqu'à 10 % des 15 000 emplois du secteur. Dans ce contexte, le poids de FO chez KONE sera déterminant. Première organisation syndicale chez l'ascensoriste, FO entend bien le rester. C'est pourquoi la coordination a aussi marqué le coup d'envoi de la campagne électorale pour les scrutins qui interviendront en 2014. « Des actions sont d'ores et déjà en cours, précise Cédric Zielinski. Nous sommes majoritaires sur les quatre CE concernés et il faut maintenir nos positions. Il est hors de question de nous reposer sur nos lauriers, nous allons donc tout faire pour continuer de nous développer. »

Coordination Valéo : affiner les revendications

Les délégués syndicaux de l'équipementier automobile Valéo se sont réunis pour leur coordination à la Fédération les 5 et 6 décembre autour de leur coordinatrice Geraldine Nivon et en présence de la secrétaire fédérale Nathalie Capart.

Si les sujets à évoquer ne manquaient pas, les participants sont largement revenus sur le dossier de la mutuelle, dont la mise en place a été rendue obligatoire par l'ANI du 11 janvier 2013. Chez Valéo, notre organisation a eu la possibilité de négocier les accords mutuelle et prévoyance avant 2014, ce qui a permis de définir un niveau de couverture de qualité. Mais de nombreuses questions restent en suspens, notamment sur la fiscalisation de la participation employeur sur la mutuelle et sur les manières d'assurer la pérennité de la mutuelle Valéo. Le délégué fédéral Guy Maguet est intervenu pour apporter quelques éclairages sur ce dossier.

La syndicalisation des cadres et l'égalité professionnelle ont également été abordés, avec la participation de la secrétaire fédérale Brigitte Capelle. Enfin, les participants ont discuté du courrier adressé à la direction du groupe concernant les NAO et portant deux revendications : une augmentation mensuelle de 50 euros pour tous dès janvier (après revalorisation du Smic) et



Les Valéo sont parés pour les NAO.

hors augmentations individuelles, et la création d'une commission paritaire par société juridique afin de piloter l'utilisation de la totalité du budget prévisionnel alloué à l'accord harmonisation des frais de santé et de prévoyance afin de prendre en compte les inégalités de traitement qui en découlent.



Aérolia Méaulte regarde vers l'avenir

Forte affluence à Méaulte le 26 novembre, où les métallos se sont retrouvés pour l'assemblée générale du syndicat FO Aérolia autour de leur secrétaire Noël Belengier, et en présence du secrétaire général de la Fédération FO de la métallurgie Frédéric Homez, du secrétaire fédéral Philippe Fraysse, du coordinateur EADS Yvonnick Dreno et du délégué syndical central d'Aérolia Dany Devaux.

La réunion s'est tenue dans un contexte un peu particulier. En effet, le milieu aéronautique était alors à quelques jours de l'annonce de la nouvelle stratégie 2.0 du Groupe EADS, qui s'appellera à compter du 1^{er} juillet 2014 Airbus group, « avec de potentielles conséquences incommensurables en termes d'emploi, d'éventuelles ventes de site, de réduction des budgets d'innovation, de recherche et développement sans oublier une rigueur sociale alors que nous avons un carnet de commande bien fourni pour les années à venir, contrairement à de nombreux groupes » a rappelé Dany Devaux, ajoutant que lors des réunions dans les différentes instances, seul FO intervient et s'interroge sur les conséquences et l'impact de cette organisation, sur cette stratégie 2.0, sur Aérolia.

Une entreprise qui avance

Le rapport d'activité a montré que pour l'entreprise, l'année 2013 a été une fois de plus soutenue au plan industriel et a été marquée par la forte implication de l'ensemble des salariés tout au long de l'année pour respecter les livraisons, notamment quand les intempéries du début d'année ont paralysé l'outil de production. FO n'en a pas moins rappelé à la direction qu'il fallait continuer d'investir et de recruter pour faire face à la charge car le site est proche de la saturation et s'est réjoui des réponses reçues, qui prévoit une stratégie industrielle avec des bâtiments et des emplois supplémentaires. « Une entreprise qui investit c'est une entreprise qui avance », s'est félicité Dany. Revenant sur l'évolution du dialogue social construit par FO dans l'entreprise, il a rappelé qu'au travers de ses accords, et grâce à ses nombreuses interventions dans les différentes instances ou lors de rencontres avec la direction, FO avait obtenu plus d'une centaine

d'embauches sur l'année pour le site. Il a d'ailleurs insisté pour que continue le recrutement des jeunes du Lycée Henry Potez, des apprentis et d'un bon nombre d'intérimaires formés et compétents aux métiers d'Aérolia. Côté politique salariale, les métallos ont su négocier un bon accord en 2013 avec un niveau de 3,2 % dont 1,3 % d'augmentation générale dès le 1^{er} janvier. Pour obtenir de tels résultats, il faut peser au sein de l'entreprise, ce que fait notre organisation en étant majoritaire. Dany Devaux a d'ailleurs appelé les militants à se mobiliser pour que cela continue en préparant les élections professionnelles de juin 2014. L'assemblée générale a aussi été l'occasion de revenir sur un dossier que notre organisation surveille de près et que Méaulte connaît bien : la sous-traitance. Sur ce sujet, FO a toujours su démontrer à la direction d'Aérolia que la sous-traitance n'était pas obligatoirement moins cher. A force de persévérance, elle a amené l'entreprise à réorganiser la sous-traitance, tant interne qu'externe, afin de pouvoir récupérer plus rapidement les volumes concernés en cas de baisse d'activité mais aussi de privilégier l'emploi local plutôt que d'expédier la charge à l'autre bout du monde. « Nos charges évoluent, nos effectifs aussi mais FO

ne fera jamais croire aux salariés que nous pouvons tout faire en interne, a expliqué Dany Devaux. Notre priorité est de limiter son augmentation et surtout de défendre

notre cœur de métier, notamment en privilégiant certains programmes qui pourraient nous poser certains problèmes sociaux demain, comme l'A380 qui, malgré la commande de 50 appareils, va se stabiliser en cadence, voire baisser, et l'A400M avec une cadence faible. » Frédéric Homez est intervenu pour faire le point sur l'actualité nationale, en particulier le dossier de la réforme fiscale, la représentativité et les défis qui attendent FO en 2014.

Réunis en assemblée générale à Méaulte, les militants FO d'Aérolia ont évoqué la situation de leur site, le travail effectué par l'équipe syndicale, la bonne santé du secteur aéronautique mais aussi les inquiétudes liées à l'annonce par le groupe EADS de sa nouvelle stratégie 2.0 et son impact potentiel sur une entreprise qui évolue au top grâce à l'implication de ses salariés.



Rétrospective 2013 : une année

Si les effets de la crise se font toujours douloureusement sentir, l'année 2013 aura avant tout été celle des réformes. Au-delà de son action au quotidien dans les entreprises pour la défense des salariés et de l'industrie, notre organisation n'aura eu de cesse de se battre contre des projets souvent injustes, notamment sur l'emploi et sur les retraites, qui faisaient une fois de plus porter les efforts sur les seuls salariés. Sur le terrain de la représentativité, l'année a également été importante, avec de nombreux succès pour notre organisation grâce à l'excellent travail de terrain des métallos.

Janvier



- **Grand meeting FO contre l'austérité à la Halle Freyssinet, à Paris. Plus de 6 000 militants, dont de nombreux métallos, viennent écouter Jean-Claude Mailly.**

Et aussi :

- Les militants d'Honeywell manifestent devant le ministère du Travail pour la reconnaissance amiante de leur site.
- Accord national interprofessionnel sur la sécurisation de l'emploi, dénoncé par FO
- FO devient la première organisation syndicale chez Cassidian CyberSecurity

Février

- Comité de coordination PCA pour préparer les négociations sur le futur contrat social
- Les sidérurgistes européens et FO manifestent devant le Parlement européen. Ils sont reçus quelques jours après par les ministres européens de l'Industrie

Mars



- **Journée de mobilisation contre l'ANI du 11 janvier avec plus de 200 000 manifestants**

Et aussi :

- Assemblée générale du groupe EADS à Rochefort
- Congrès du Syndicat FO des métallurgistes de la Région Parisienne
- Publication des résultats nationaux de la représentativité. FO confirme sa troisième place
- Signature du « Contrat social » chez Renault

Avril

- **Les métallos de Steco Power se battent pour éviter la fermeture de leur entreprise**



Et aussi :

- La mobilisation contre l'ANI ne faiblit pas
- Les métallos d'Altia remportent 82% des voix aux élections

Mai

- STX dans la tourmente
- Mise en place d'une nouvelle filière « industries extractives et première transformation », demandée par FO, au Conseil National de l'Industrie
- GMD Pack se bat pour sa survie
- Décès de Marcello Malentacchi, secrétaire général de la FIOM
- FO devient numéro 1 chez YKK

Juin

- FO participe à la Conférence Sociale 2013
- Cassidian Test&Services refuse de sortir d'EADS
- Le nouveau groupe Cadres FO Métaux tient sa première réunion
- FO Métaux accueille une délégation ukrainienne

de combats contre l'injustice

Eté

- Création du syndicat FO chez Magna
- FO Métaux signe l'accord sur le contrat de génération dans la métallurgie
- Victoire sur l'emploi chez Saint-Gobain PAM
- Annonce de la réorganisation du groupe EADS

Septembre



- **Journée de mobilisation contre le projet de réforme des retraites**



- **Journée des USM, axée sur le développement syndical**

Et aussi :

- Lancement de Radio Guyancourt, la radio FO, par les métallos de Renault
- Mobilisation pour l'emploi chez KDI

Octobre



- **Assemblée générale du groupe Safran à Dammarie-les-Lys**

Et aussi :

- Inquiétudes chez Astrium
- Décès d'Annie Berthault
- Signature du « Contrat social » chez PCA
- Grève chez Federal Mogul face aux risques de fermeture

Novembre



- **Fagor Brandt se bat pour sa survie**
- Carton plein aux élections chez ArcelorMittal Saint-Chély d'Apcher
- FO est la première organisation syndicale reçue par Matignon dans le cadre des consultations sur la réforme fiscale

Décembre

- FO se mobilise contre le plan de restructuration chez EADS
- Signature de l'accord en faveur des personnes en situation de handicap

IG Metall : ensemble pour une vie meilleure

Les 24 et 25 novembre, les militants et délégués du syndicat allemand IG Metall se sont retrouvés à Francfort pour le congrès de leur organisation. Le secrétaire fédéral Paul Ribeiro était venu en voisin représenter notre Fédération lors de ce rassemblement de la plus grande organisation syndicale d'Europe.

Contexte particulier que celui dans lequel se déroulait le congrès, peu de temps après les élections législatives en Allemagne et sur fond d'euro-scepticisme grandissant face à une crise qui n'en finit pas, et qui a vu les chefs de file des grands partis politiques intervenir à la tribune. Le président d'IG Metall Berthold Huber a passé la main à Detlef Wetzels et une large partie de l'équipe dirigeante a fait de même, dans une optique de renouvellement et de rajeunissement. Et il faudra tout ce sang-neuf pour porter efficacement les principales revendications de l'organisation en ce moment : l'instauration d'un Smic en Allemagne et l'abaissement de l'âge de la retraite (actuellement à 67 ans). En effet, alors que le pays a plus que jamais besoin de main d'œuvre industrielle, le maintien dans l'emploi de salariés devenus trop âgés pour satisfaire aux exigences de cadence et de production des entreprises pose un problème qu'il faut résoudre. L'attention a



également porté sur la relation avec l'Europe et beaucoup ont prévenu : il ne faut pas croire que l'Allemagne peut faire cavalier seul. Sans une réelle dynamique pour relancer l'Union, un risque de dislocation politique et économique existe, et il n'apporterait rien de bon au pays.

Au plan syndical, l'organisation a perdu de nombreux adhérents durant la crise et s'est lancée dans une opération de reconquête dont elle a tiré le bilan à l'occasion de ce congrès. Et ce dernier est positif : en revenant au plus près du terrain et des salariés et en y affectant des moyens – une méthode que FO Métaux connaît bien –, IG Metall a retrouvé son niveau d'avant-crise. Autres atouts de l'organisation : elle a su négocier un accord garantissant l'embauche des apprentis et un autre assurant aux intérimaires ne dépendant pas de la convention métallurgie le même niveau de salaire que les métallistes.

L'Europe et l'emploi des jeunes

Aider les jeunes à passer de l'école à l'entreprise fait partie des nombreux axes de réflexion et d'action de notre organisation. Dans ce domaine, FO Métaux travaille depuis l'été 2011 en lien avec le syndicat bulgare Metalicy sur un projet financé par l'Union Européenne et baptisé « Youthizing Europe for better future » (rajeunissement de l'Europe pour un avenir meilleur), qui réunit des représentants d'organisations syndicales de plusieurs pays. Les 9 et 11 octobre, après Bucarest et Varsovie, c'était au tour de Paris d'accueillir une réunion autour de ce projet. La secrétaire fédérale Marie-Josée Millan et la déléguée fédérale Barbara Dautin, conformément à la démarche du projet, ont placé le dialogue entre jeunes, organisations syndicales et professionnelles, pouvoirs publics et universités au centre des travaux. La délégation a donc été reçue à l'UIMM par le responsable du CODIFOR, l'organisme de formation patronal, qui leur a présenté ses missions et outils pour favoriser l'intégration des jeunes dans l'emploi. S'en est suivie une visite de l'École de la Bijouterie, où les syndicalistes ont été reçus par le directeur des études Michel Baldocchi. Enfin, ils se sont retrouvés au Conseil Economique, Social et Environnemental, où le secrétaire du syndicat FO Schneider Rueil-Malmaison Hervé Provost leur a présenté l'accord sur la formation en alternance négocié et signé par notre organisation dans cette entreprise.



Puis, les 18 et 19 novembre, Marie-Josée Millan et Barbara Dautin sont retournées à Sofia, en Bulgarie, pour la conférence finale du projet. Avec leurs homologues européens, elles ont pu rencontrer la direction et les organisations syndicales de l'entreprise KCM-AD, qui produit du plomb et du zinc, qui leur ont expliqué leurs démarches pour l'intégration des jeunes dans l'emploi. Elles ont ensuite rencontré des professeurs et des étudiants de l'université chimie, technologie et métallurgie avant d'assister à la conférence, au cours de laquelle les conclusions du projet ont été présentées. Le résultat de ces travaux sera mis à disposition des métallistes prochainement sur le site Internet de la Fédération.

Le président du comité d'entreprise

On parle souvent des droits et obligations des membres élus du comité d'entreprise, mais beaucoup moins de ceux du président, qui constitue pourtant un membre à part entière du comité, sans tourner à l'hégémonie. Quel est son rôle ? A-t-il le droit de voter en toutes circonstances ? Faisons le point sur le rôle, les droits et obligations du président du comité d'entreprise.

Qui peut présider le comité d'entreprise ?

Le CE ne peut se réunir sans son président, d'où l'importance de savoir qui peut endosser ce rôle. Il est présidé par l'employeur, assisté éventuellement de deux collaborateurs qui ont voix consultative. Cela signifie qu'ils peuvent prendre part aux discussions mais qu'ils n'ont pas le droit de vote. Le comité d'établissement, lui, est présidé par le chef d'établissement. En pratique, tout dépendra de la forme juridique de l'entreprise. Petite précision tout de même : une présidence tournante peut être admise mais pas une présidence collégiale.

- Dans une entreprise individuelle, il s'agit de l'exploitant,
- Dans une Société Anonyme à Conseil d'Administration : le PDG, ou le DG,
- Dans une Société par actions simplifiées : le président, ou autre personne selon statuts,
- Dans une Société Anonyme à directoire : un des membres du directoire,
- Dans SARL, SNC, SCS, EURL : le gérant,
- Dans une société civile ou une association : la personne désignée par les statuts.

L'employeur peut-il déléguer ce rôle ?

Oui, l'employeur a le droit de déléguer cet attribut à un salarié de l'entreprise, si celui-ci a explicitement ou implicitement accepté la délégation et est pourvu de la compétence et des moyens nécessaires pour en assurer le rôle. Il est généralement fait appel à quelqu'un de la direction, comme le DRH. La délégation peut être temporaire ou permanente. Le remplaçant possède les mêmes prérogatives, notamment celle de fixer l'ordre du jour avec le secrétaire du CE. La désignation du représentant doit se faire par écrit. Vous êtes donc en droit de demander son mandat au représentant (cass. soc., 9/01/48). Bien entendu, ce représentant ne pourra plus être électeur ou éligible aux prochaines élections professionnelles, ni être désigné DS ou RSS.

L'employeur est-il alors dédouané de toutes responsabilités ?

Non, certaines demeurent. Les entraves qui relèvent du fonctionnement du CE (établissement de l'ordre du jour...) engageront la responsabilité du représentant. Par contre, les entraves qui relèvent du pouvoir de direction de l'employeur (non consultation du CE...), engageront la responsabilité de l'employeur. L'employeur reste pénalement responsable pour les missions qu'il n'a pas déléguées, s'il y a immixtion dans les pouvoirs du représentant et s'il a choisi une personne qui n'avait pas les compétences pour assurer son rôle.

Quelles sont les missions du président ?

- Ordre du jour : il est rédigé et signé conjointement par le président et le secrétaire. Mais, en cas de désaccord, si une des consultations est obligatoire au regard d'une disposition législative, réglementaire ou par accord collectif, elle peut y être inscrite de droit par le secrétaire ou le président. Le président ne peut inscrire d'office une question sans toutefois la soumettre préalablement au secrétaire. En cas de désaccord seulement, il pourra l'inscrire à l'ordre du jour. Il doit être envoyé au minimum 3 jours avant la réunion.
- Convocation des membres : elle appartient à l'employeur. De même, il lui appartient de fixer la date des réunions, seul ou en accord avec les membres (cass. soc., 15/01/13, n°11-28.324). En pratique, la convocation est accompagnée de l'ordre du jour.
- Direction et animation de la réunion : il ouvre et clôt la séance, dirige les débats et anime la réunion, laisse les représentants poser leurs questions. Si besoin, il peut suspendre la réunion ou la clore et prévoir une reprise le lendemain. Même si le sujet ne le concerne pas directement (les ASC), il peut participer.
- Information et consultation du CE : l'employeur doit fournir les informations nécessaires pour que le CE puisse se prononcer. Elles sont généralement envoyées avec l'ordre du jour. Il doit indiquer quelles informations sont confidentielles ou non. Conformément à la récente loi de sécurisation de l'emploi, il doit aussi créer une base de données unique pour les représentants du personnel.
- Rédaction du PV : la rédaction et la diffusion des

PV appartiennent au secrétaire. Comment tout membre, l'employeur peut proposer des amendements.

■ Moyens matériels : l'employeur doit mettre à disposition du CE un local aménagé et le matériel nécessaire à son fonctionnement. Il doit aussi verser un budget de fonctionnement, une contribution aux activités sociales et culturelles et prendre en charge la rémunération des experts dans les cas imposés par la loi.

Concernant les droits du président, celui-ci a-t-il le droit de participer au vote ?

C'est là l'une des questions les plus importantes : dans quel cas le président peut-il participer aux différents votes ? Son droit de vote est restreint par le code du travail (L 2325-18 du code du travail) : « le président du comité ne participe pas au vote lorsqu'il consulte les membres élus du comité en tant que délégation du personnel ». Pour faire simple, l'employeur peut participer aux votes relatifs :

- à l'adoption du règlement intérieur du comité d'entreprise,
- à l'adoption des procès verbaux de réunions,
- à la désignation du secrétaire et du trésorier du comité.

Mais il ne peut pas participer aux votes concernant :

- le licenciement d'un représentant du personnel,
- la mise en place d'horaires individualisés,
- des moyens d'actions supplémentaires : comme le recours à un expert comptable, etc,
- la désignation des membres de certaines instances : délégation au CCE, représentants au CA,
- la gestion du budget des activités sociales et culturelles (rappelons que le CE a un monopole sur les ASC, il peut toutefois en confier le contrôle à l'employeur, ex. : restaurant d'entreprise).

Le président a-t-il un droit de regard sur les comptes du CE ?

Oui, l'employeur a droit d'accéder à l'ensemble des comptes du comité d'entreprise de l'année en cours mais aussi des précédentes. Si le trésorier refuse de les communiquer, il commet un trouble manifestement illicite. Le président peut alors saisir le juge des référés et obtenir communication des documents comptables, si besoin sous astreinte. Il a aussi le droit de copier, à ses propres frais, les documents en question (cass. soc., 26/09/12, n°11-15.384).

Des métaux et des mots

Tous les mois, FO Métaux vous propose mots croisés et sudoku, ainsi qu'un peu de culture, syndicale bien sûr, autour d'un mot chargé d'histoire et que les métallos connaissent bien.

Solution du n° 525

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 5 | 2 | 6 | 3 | 9 | 7 | 1 | 4 | 8 |
| 7 | 3 | 1 | 6 | 8 | 4 | 9 | 5 | 2 |
| 9 | 8 | 4 | 1 | 5 | 2 | 7 | 3 | 6 |
| 2 | 1 | 5 | 4 | 6 | 8 | 3 | 7 | 9 |
| 3 | 9 | 8 | 7 | 2 | 5 | 6 | 1 | 4 |
| 4 | 6 | 7 | 9 | 1 | 3 | 8 | 2 | 5 |
| 1 | 7 | 2 | 8 | 4 | 6 | 5 | 9 | 3 |
| 8 | 4 | 9 | 5 | 3 | 1 | 2 | 6 | 7 |
| 6 | 5 | 3 | 2 | 7 | 9 | 4 | 8 | 1 |

Sudoku

| | | | | | | | | |
|---|---|---|---|--|---|---|---|---|
| | 2 | | | | | | | 9 |
| | 5 | 8 | 2 | | | 7 | | |
| | | | 5 | | 1 | | 2 | |
| 6 | | | | | 3 | | | |
| 5 | | | 9 | | 4 | | | 6 |
| | | | 7 | | | | | 8 |
| | 1 | | 3 | | 2 | | | |
| | | 4 | | | 5 | 1 | 6 | |
| 8 | | | | | | | | 3 |

Le mot du mois : Résolution

Arrêter de fumer, se remettre au sport, et bien sûr faire de nouveaux adhérents : c'est l'époque des bonnes résolutions ! Mais avant d'en arriver à ce sens très attaché aux débuts d'année, le chemin parcouru par ce mot dérivé de « résoudre » (emprunté au latin *resolvere*, « délier, dissoudre ») reste assez obscur.

Pour l'essentiel, il signifie en effet décomposer un tout en ses parties, parfois jusqu'à le faire disparaître. Résoudre un problème, par exemple, suppose d'abord qu'on en examine toutes les facettes ; les médecins parlent aussi de la résolution de l'eau en vapeur et les médecins de la résolution d'une tumeur. Et celle des écrans d'ordinateur ? Pareil : c'est la qualité d'image qu'elle offre, mesurée par le nombre de ses minuscules composantes, les pixels.

Entre deux mots presque contemporains, d'une part cette résolution du vocabulaire scientifique (1377) et celle que l'on prend, décision ferme et volontaire à laquelle on promet de se tenir (1356), il y a un grand pas. Qu'importe, nous voici donc à nos bonnes dispositions du nouvel an, qui dureront si possible un peu plus. Et c'est dans le même ordre d'idées qu'une assemblée adopte une déclaration exprimant ses positions et qui l'engage publiquement : ainsi de notre CA fédérale à chacune de ses réunions trimestrielles, et bien sûr de notre congrès qui, tous les quatre ans, s'achève sur le vote de la résolution finale.

Certaines assemblées délibératives, c'est-à-dire celles qui émettent seulement des avis sans disposer du pouvoir de voter la loi (tel par exemple le CESE, le Conseil Économique, Social et Environnemental) peuvent aussi adopter des résolutions. Mais dans leur cas on emploie souvent un autre terme : on dit qu'elles émettent des vœux. Un mot tout autant d'actualité en ce début d'année.

Mots croisés n° 526

Horizontalement

A. Carrière où domine l'excellence. B. On l'oppose curieusement à des gens éclairés. C. Introduisait dans un palais. D. Un peu d'argent. Fromage. Note. E. En ogive. Pas mauvais. F. Nom d'une pipe. G. Interjection au bout du fil. Où que l'on soit assis, c'est toujours là-dessus. H. Elle est imbuvable. Sigle mort-né. Paresseux. I. Conjonction. Appellation peu noble d'un noble. J. Ce n'est peut-être pas qu'un au revoir.

Verticalement

1. Elles finissent toujours pas aller au coin. 2. Quand on tire un trait sur la règle. 3. Quand il est pris, c'est pour longtemps. En parole. 4. Cause d'un blocage douloureux. 5. Saint du nord. Conjonction. 6. Évitera de grossir. 7. Préfixe dépassé. Qui vient d'être nommé. 8. Pour deux Anglais, par exemple. Presque admiratif. Note. 9. Préfixe égalitaire. Organisation internationale vue de l'autre rive. 10. La fin des lumières.

Solution du n° 525

| | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| B | E | N | E | D | I | C | T | I | N |
| A | G | E | N | O | U | I | L | L | E |
| R | A | G | E | R | T | | | | |
| A | L | A | R | M | E | R | E | N | T |
| G | | T | V | A | | O | H | I | O |
| O | R | I | E | N | T | E | | | Y |
| U | | F | E | T | E | N | T | | A |
| I | L | S | | N | | N | O | N | |
| N | E | | T | O | I | S | E | N | T |
| E | S | P | E | R | A | N | C | E | S |

| | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|----|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 | 8 | 9 | 10 |
| A | | | | | | | | | | |
| B | | | | | | | | | | |
| C | | | | | | | | | | |
| D | | | | | | | | | | |
| E | | | | | | | | | | |
| F | | | | | | | | | | |
| G | | | | | | | | | | |
| H | | | | | | | | | | |
| I | | | | | | | | | | |
| J | | | | | | | | | | |



Branches
professionnelles,
nouveaux
territoires
de SANTÉ®!



SANTÉ - ÉPARGNE - PRÉVOYANCE - RETRAITE

Dans le cadre de l'ANI (accord national interprofessionnel) du 11 janvier 2013, Malakoff Médéric vous accompagne pour mettre en place un régime de frais de santé sur mesure (diagnostic, prévention et accompagnement) afin de concilier, dans votre branche professionnelle, performance de l'entreprise et bien-être des salariés.

Votre contact :

Gilles SOHM au 01 56 03 30 10 - contact-branches@malakoffmederic.com



malakoff médéric

PRÉSENTS POUR VOTRE AVENIR

ASSURER 60 BRANCHES DE MÉTIERS, C'EST UN MÉTIER

AG2R LA MONDIALE est un groupe de protection sociale, acteur complet de l'assurance de personnes, pionnier et leader des accords de branche en santé et prévoyance.

AG2R LA MONDIALE dispose d'une véritable capacité à prendre en compte des problématiques professionnelles diverses et évolutives dans tous les secteurs d'activité : industrie, service ou commerce. Chaque assuré bénéficie des mêmes niveaux de garanties et de services, qu'il travaille dans une petite ou une grande entreprise.

Pour plus d'informations, contactez Joël BIENASSIS - Direction des Accords Collectifs - Tél. : 01 76 60 85 32 - dac-interpro@ag2rlamondiale.fr



AG2R LA MONDIALE

le contraire de seul au monde

PRÉVOYANCE
SANTÉ
ÉPARGNE
RETRAITE
ENGAGEMENT SOCIAL